



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

institut du monde arabe

Question écrite n° 11507

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il se propose de communiquer à la représentation nationale le rapport de l'inspection générale des finances relatif à l'Institut du Monde Arabe, selon l'audit annoncé par son prédécesseur dès le début de l'année 1996 et dont les conclusions ont fait l'objet d'informations récentes dans la presse (Le Monde, 26 février 1998).

Texte de la réponse

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et le ou les ministres auteurs d'une lettre de mission adressée à l'inspection générale des finances, le ministre des affaires étrangères au cas particulier du rapport d'audit relatif à l'Institut du monde arabe sont les seuls destinataires des rapports établis à leur demande. Cette règle garantit la qualité et la sérénité des travaux de l'inspection générale des finances. La réponse du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie à la question n° 1728 de M. Léonce Deprez, député, rappelle cependant les principales conclusions de ce rapport, et notamment les difficultés financières que connaissait en 1996 l'Institut du monde arabe. Au-delà des constats posés par l'inspection générale des finances à cette date, cette réponse fait, en outre, le point sur les évolutions les plus récentes.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11507

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1425

Réponse publiée le : 12 octobre 1998, page 5542